



TECHNISCH CENTRUM DER HOUTNIJVERHEID  
*Inrichting erkend bij toepassing van de Besluitwet van 30 januari 1947*

CENTRE TECHNIQUE DE L'INDUSTRIE DU BOIS  
*Établissement reconnu par application de l'arrêté loi du 30 janvier 1947*



## PEFC - CoC CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

**CTIB-TCHN 0100**

délivré par le **CTIB-TCHN** (Centre Technique de l'Industrie du Bois) à la firme

**RUPT DE MAD (SCIERIE DU -)**

Rue des Roches 6

F 54890 - BAYONVILLE SUR MAD

conformément aux

**PEFC ST 2002: 2010 : « Chain of Custody of Forest Based Products – Requirements »**

(annexe 15 : chaîne de contrôle des produits forestiers et à base de bois – exigences)

**PEFC ST 2001: 2008 : « PEFC Logo usage rules - requirement » second edition**

(annexe 16 : Règles d'utilisation de la marque PEFC – exigences)

selon la méthode de gestion

**Pourcentage**

pour le produit / l'activité

**Scierie**

Dans / depuis son siège de

Rue des Roches 6

F 54890 - BAYONVILLE SUR MAD

Le **CTIB-TCHN** reconnaît qu'il existe un degré de confiance suffisant que le titulaire est à même, sur la base de son autocontrôle, de garantir la conformité de la production.

Ce certificat a été délivré pour la première fois le

29/10/2003.

Ce certificat est valable jusqu'au

28/10/2018.

Bruxelles, 23/09/2013

Ir. A. Grosfils

General Manager

